



DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 15-2026

Sur convocation en date du vingt-deux avril deux mille vingt-six, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur ECOCHARD Nicolas, Vice-Président
 Mesdames BUIRET Marie-Dominique, BEURRIER Aline, CHARDIGNY Mireille,
 CORDIER Emilie, GABILLET Virginie, LAFAY Monique, LAURENCIN Angélique,
 LEROY Michèle, MICHAUD Laurence, PAUGET Martine, ROBIN Sophie, RUDE Marie-
 Rose.
 Messieurs JANNIN Yannick, ROZIER Jean-Claude.

Absent : /

Absent excusé : /

Procuration : Madame HUMBERT Geneviève, donne pouvoir à Monsieur ROZIER Jean-Claude.

Madame BUIRET Marie-Dominique est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membre : 17

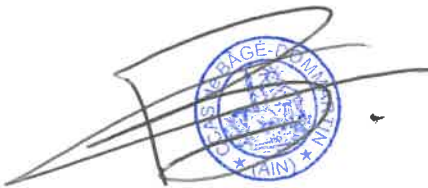
En exercice : 17 Présents : 16 Votants : 17

Objet : Budget Primitif 2026

Sur proposition de Monsieur le Président, les membres du Conseil d'Administration, **APPROUVENT à l'UNANIMITE** le projet de budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- Dépenses de fonctionnement 11 562.18 €
- Recette de fonctionnement 11 562.18 €

Fait et délibéré en Mairie,
Le 28 avril 2026
Le Président,
Christian BERNIGAUD



La secrétaire de séance,
Marie-Dominique BUIRET

Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20260428-2026-14-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026